



## Place de stationnement le long d'une entre d'immeuble

Par **Naej56**, le **20/10/2014** à **14:50**

Bonjour,

Le règlement du syndic de copropriété stipule qu'il est interdit de stationner le long de l'entrée de l'immeuble pour des raisons de sécurité et aussi pour ne pas gêner les locataires qui payent leur parking dûment matérialisé. Des locataires indéclicats ignorent en permanence cette règle.

Que peut-on faire ?

Merci

Par **pieton78**, le **21/10/2014** à **22:17**

Bonjour,

Serait-il possible d'empêcher le stationnement par un moyen matériel (bordure béton, potelet etc.)

Si oui: faites faire deux devis envoyez les au syndic avec une résolution (pause de bordure le long de l'entrée...) envoyez le tout au syndic par LR-AR bien avant la date d'A-G.

Par **Naej56**, le **21/10/2014** à **22:59**

Merci, nous allons voir si cela est possible...